Résolution d’affectation

Signature :

- L’Associé unique signe en dernière page
- Le dirigeant signe en dernière page

ABM HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10000 euros
Siège social : CHEMIN SOUS LE MOLLARD
01700 MIRIBEL
941 070 914 RCS BOURG-EN-BRESSE

EXTRAIT DE LA DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 05/05/2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 191.62 euros de la manière suivante :

Au compte "Report à nouveau" : -191.62 euros.
S'élevant à -191.62 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Signature
Le Président


Signature numérique de Mehdi Abdelmoula
Date : 2026.06.20 20:59:29 +02'00'

Signature
L'associé unique


Signature numérique de Mehdi Abdelmoula
Date : 2026.06.20 20:59:42 +02'00'

Bilan

Signature :

- Le dirigeant signe sur la première page du bilan après avoir inscrit « Certifié conforme, La Présidence ».

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Titres de participation	3 000		3 000	
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financieres				
Total (II)	**3 000**		**3 000**	
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	29 558		29 558	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	491		491	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	**30 050**		**30 050**	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**33 050**		**33 050**	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Certifié conforme, La Présidence

Signature numérique de Mehdi Abdelmoula
Date : 2026.06.03 22:54:31 +02'00'

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	
Ecart de réévaluation	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat De L'exercice	**(192)**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total des capitaux propres	**9 808**
Autres Fonds Propres	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Total des autres fonds propres	
Provisions	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total des provisions	
DETTES (1)	
DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières divers	23 241
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES D'EXPLOITATION	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres Dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
Total des dettes	**23 241**
Ecarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF	**33 050**

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes crediteurs de banques et CCP

Compte de résultat

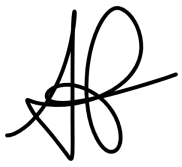
Signature :

- Le dirigeant signe sur la première page du compte de résultat après avoir inscrit « Certifié conforme, La Présidence ».

Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2025	
	France / Exportation	10 mois	mois
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock : marchandises			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock : matières premières			
Autres achats et charges externes		1 192	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales du personnel			
Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations			
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation (2)		**1 192**	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(1 192)**	

Certifié conforme, La Présidence



Signature numérique de Mehdi Abdelmoula
Date : 2026.06.03 22:55:30 +02'00'

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros	31/12/2025	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 192)**	
Opéra. Comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 000	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1 000**	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	**1 000**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(192)**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	**1 000**	
TOTAL DES CHARGES	**1 192**	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**(192)**	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Comptes annuels

Exercice du 18/02/2025 au 31/12/2025

SAS ABM HOLDING

Société d'Expertise Comptable

7 avenue Adolphe Max 69005 Lyon

Tél : 04 28 29 62 62 www.dougs.fr

Comptes annuels

Bilan
Compte de Résultat
Annexe

Attestation

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ABM HOLDING,
Chemin sous le Mollard
01700 MIRIBEL

Relatifs à l'exercice du 18/02/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	33 050 euros
Chiffre d'affaires :	euros
Résultat net comptable :	-192 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous portons à votre connaissance les points suivants pouvant avoir une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence

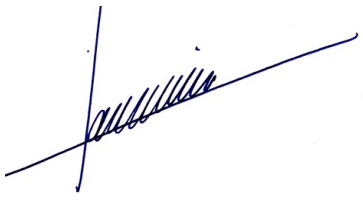
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validés par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.

- En l'absence d'activité taxable, un rejet de la TVA déduite est possible.

- Un abandon de compte courant de Mehdi Abdelmoula de 1000 euros a été décidé et pris en compte au 31-12-2025.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence des observations

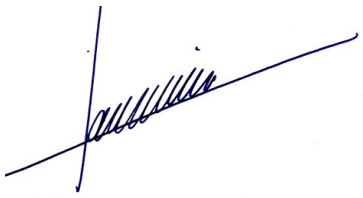
Pour Dougs
Fait à Lyon
Le 18/06/2026



Attestation

décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour Dougs
Fait à Lyon
Le 18/06/2026



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	3 000		3 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**3 000**		**3 000**	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	29 558		29 558	
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	491		491	
	Total de l'actif circulant (IV)	**30 050**		**30 050**	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**33 050**		**33 050**	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	
(2) dont créances à moins d'un an	29 558

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(192)**	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**9 808**	
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	23 241	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**23 241**	
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**33 050**	

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	23 241
(2)	Dont emprunts participatifs	

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 10 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 192	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			**1 192**	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(1 192)**	

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(1 192)**	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 000	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**1 000**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**1 000**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(192)**	
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	**1 000**	
	Total des charges	**1 192**	
	BENEFICE OU PERTE	**(192)**	

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

Détail de l'Actif

		18/02/2025 31/12/2025 10 mois		mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé						
II – Frais d'établissement (net)						
III - Total de l'actif immobilisé (net)		**3 000,00**	***9,08***		**3 000,00**	
Participations		**3 000,00**	***9,08***		**3 000,00**	
261000	PARTICIPATION	3 000,00	*9,08*		3 000,00	
IV - Total de l'actif circulant (net)		**30 049,62**	***90,92***		**30 049,62**	
Autres créances		**29 558,26**	***89,44***		**29 558,26**	
451001	C/C D'ASSOCIÉ PERS. MORALE	29 558,26	*89,44*		29 558,26	
Disponibilités		**491,36**	***1,49***		**491,36**	
512001	BANQUE	491,36	*1,49*		491,36	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		**33 049,62**	***100,00***		**33 049,62**	

Détail du Passif

	18/02/2025 31/12/2025 — 10 mois		mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	**9 808,38**	***29,68***		**9 808,38**	
Capital Social ou individuel	**10 000,00**	***30,26***		**10 000,00**	
101300 CAPITAL SOUSCRIT	10 000,00	*30,26*		10 000,00	
Résultat de l'exercice	**(191,62)**	***-0,58***		**(191,62)**	
II - Total des autres fonds propres					
III - Total des provisions					
IV - Total des dettes	**23 241,24**	***70,32***		**23 241,24**	
Emprunts et dettes financières divers	**23 241,24**	***70,32***		**23 241,24**	
455001 RETRAIT OU DÉPENSE POUR USAGE P	23 241,24	*70,32*		23 241,24	
TOTAL GENERAL DU PASSIF	**33 049,62**	***100,00***		**33 049,62**	

Détail du Compte de Résultat

	18/02/2025 31/12/2025 — 10 mois	mois	Variations %
Total des produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens			
Production vendue Services + Travaux			
Montant net du chiffre d'affaires			
Total des charges d'exploitation	**1 191,62**		**1 191,62**
Autres achats et charges externes	**1 191,62**		**1 191,62**
622600 HONORAIRES	1 158,68		1 158,68
626100 INTERNET, TÉLÉPHONE, ABONNEMEN	24,30		24,30
627000 FRAIS BANCAIRES	8,64		8,64
Résultat d'exploitation	**(1 191,62)**		**(1 191,62)**
Total des produits financiers	**1 000,00**		**1 000,00**
Autres intérêts et produits assimilés	**1 000,00**		**1 000,00**
768101 ABANDON DE COMPTE COURANT D'AS	1 000,00		1 000,00
Total des charges financières			
Résultat financier	**1 000,00**		**1 000,00**
Résultat courant avant impôts	**(191,62)**		**(191,62)**
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice	**(191,62)**		**(191,62)**

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	18/02/2025 31/12/2025 — 10 mois	mois	Ecarts %
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Ventes de marchandises			
- Achats de marchandises			
- Variation stocks de marchandises			
MARGE COMMERCIALE (a)			
Production vendue			
+ Variation production stockée			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE			
- Achats stockés approvisionnement			
- Variation des stocks et approvisionnement			
- Achats de sous-traitance directe			
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)			
MARGES (Commerciale + Production)			
- Achats non stockés (c)			
- Autres charges externes (c)	1 192		1 192
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**1 192**		**1 192**
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	**(1 192)**		**(1 192)**
+ Subventions			
- Impôts, taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes			
- Salaires			
- Cotisations sociales			
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(1 192)**		**(1 192)**
+ Reprises sur amortissements et provisions			
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.			
+ Autres produits d'exploitation			
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat			
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions			
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées			
- Autres charges de gestion courante			
RÉSULTAT EXPLOITATION	**(1 192)**		**(1 192)**
Bénéfice-perte sur opérations en commun			
+ Produits financiers	1 000		1 000
- Charges financières			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(192)**		**(192)**
Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**(192)**		**(192)**

Annexe

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **33 050** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **1 000** euros
  - un total charges de **1 192** euros

  - dégage un résultat de **-192** euros

L'exercice considéré :
- débute le **18/02/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **10** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ABM HOLDING** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 05/09/2017, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.
Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres immobilisés

Lorsqu'ils sont présents au bilan, les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au selon la méthode du premier entrée premier sorti.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations			3 000			3 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**3 000**			**3 000**
	TOTAL			**3 000**			**3 000**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	TOTAL						

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles }				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	29 558	29 558	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**29 558**	**29 558**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	23 241	23 241		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**23 241**	**23 241**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	23 241

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025
Total des Charges à payer	

Charges et Produits constatés d'avance

31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL		

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	1,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**10 000,00**	**1,0000**	**10 000,00**

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
ARMA SOLUTIONS	2 874	100,00			
SCI 2 RUE HECTOR BERLIOZ	2 000	50,00			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
ARMA SOLUTIONS		89 220	(1 824)		
SCI 2 RUE HECTOR BERLIOZ					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Documents fiscaux

Déclaration fin d'année
Liasse fiscale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le **18022025** et clos le **31122025** — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Si PME innovante [ ] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS ABM HOLDING	
SIRET **94107091400010**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
Chemin sous le Mollard **01700 MIRIBEL**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante [ ] SIRET [ ]

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère : [ ]

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **- l'acquisition, la prise de p** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : — Déficit : 192

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% : [ ]

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : [ ] — PV à long terme imposables à 19% : [ ] — PV exonérées (art. 238 quindecies) : [ ]

Autres PV imposables à 19% : [ ] — PV à long terme imposables à 0% : [ ]

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ] — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]

France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ] — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ] — Autres dispositifs [ ]

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : [ ] — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% : [ ]

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : [ ] — Chiffre d'affaires : [ ] — Taux d'imposition : [ ]

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition : [ ] — Taux d'imposition : [ ]

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts : [ ]
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. : [ ]

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% : [ ]

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ACD COMPTAEXPERT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
DOUGS 7 AVENUE ADOLPHE MAX 69005 LYON Tél : 04 28 29 62 62	Tél :

Identité du déclarant :

Date : 18062026 Lieu : MIRIBEL

Qualité et nom du signataire : PRESIDENT

Signature : MEHDI ABDELMOULA

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] — ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SAS ABM HOLDING** **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ABDELMOULA MEHDI Chemin sous le Mollard 01700 Miribel FRANCE	10 000	2025					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM HOLDING**

et Date de clôture de l'exercice : **31122025**

I	DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM HOLDING** — **Chemin sous le Mollard** — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : **01700 MIRIBEL**

SIRET : **9 4 1 0 7 0 9 1 4 0 0 0 1 0**

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 10

Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122025)	Net 4 (Exercice N-1 clos le)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	3 000	042	3 000	
	Total I (5)		044	**3 000**	048	**3 000**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	29 558	074	29 558	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	491	086	491	
	Total II		096	**30 050**	098	**30 050**	
	Total général (I + II)		110	**33 050**	112	**33 050**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**(192)**	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**9 808**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		
	Comptes courants d'associés	173	23 241	
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**23 241**	
	Total général (I + II + III)	180	**33 050**	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** **DGFiP N° 2033-B-SD2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SAS ABM HOLDING** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le **31122025** (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires 209	210	
	Production vendue biens — 215	214	
	Production vendue services * — 217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	
	Production immobilisée *	224	
	Subventions d'exploitation reçues	226	
	Autres produits	230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stocks (marchandises) *	236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*	240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : . .....)	242	1 192
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244	
	Rémunérations du personnel *	250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)	252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com-merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254	
	Dotations aux dépréciations	256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**1 192**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**(1 192)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	1 000
	Produits exceptionnels (IV)	290	
	Charges financières (V)	294	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 (VI)	300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**(192)**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314 **192**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	
	Divers*, dont intérêts excéden-taires des cptes-cts d'associés 247 — écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 — Jeune entreprise inno-vante (44. sexies A) 989 — Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 — Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		342
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 — Investissements et souscriptions outre-mer 344 — Zone de dévelop-pement prioritaire (art. 44 septdecies) 993		
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 — Zones restructura-tion de la défense (44 terdecies) 127 — Zone France Ruralités Revitali-sation (ZFRR) 181		
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 — Déduction exception-nelle simulateur de conduite 641		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354 **192**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2	370	372 **192**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

DGFiP N° 2033-C2026

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM HOLDING**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482 3 000	484	486 3 000	
TOTAL		490	492 **3 000**	494	496 **3 000**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immoblisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM HOLDING**

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	192
Total des déficits restant à reporter			870	192

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABM HOLDING** Néant [X] *

Exercice ouvert le : **18022025** et clos le : **31122025** Durée en nombre de mois **10**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 94107091400010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABM HOLDING**

ADRESSE (voie) **Chemin sous le Mollard**

CODE POSTAL **01700** VILLE **MIRIBEL**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 000
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	10 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** | Nom de famille **ABDELMOULA** | Prénom(s) **MEHDI**

Nom d'usage | % de détention **100,00** | Nb de parts ou actions **10 000**

Naissance : Date **11081996** | N° département **99** | Commune **TUNIS** | Pays **TUNISIE**

Adresse : N° | Voie **Chemin sous le Mollard**

Code postal **01700** | Commune **Miribel** | Pays **FRANCE**

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/0 **(1)** Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 941 070 914 00010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABM HOLDING**

ADRESSE (voie) **Chemin sous le Mollard**

CODE POSTAL **01700** VILLE **MIRIBEL**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ABM HOLDING	**94107091400010**	**7010Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Chemin sous le Mollard **01700 MIRIBEL**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	36 951
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ABM HOLDING	**94107091400010**	**7010Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Chemin sous le Mollard **01700 MIRIBEL**		

Participations détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % participation détenu dans la sté mentionnée colonne (a)